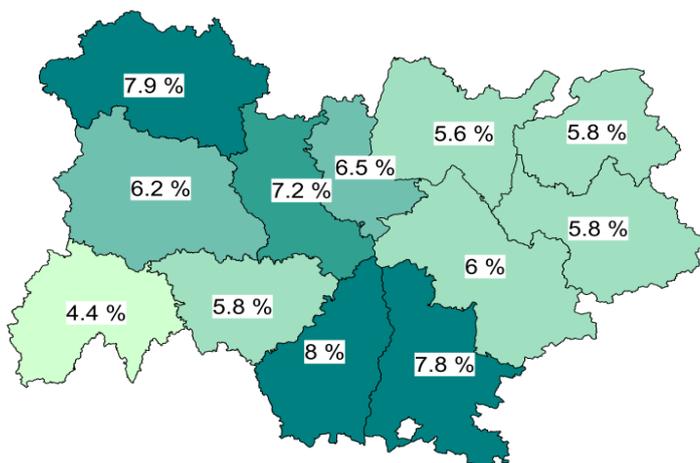


Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4 %



Source: INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 2ème trimestre 2020 est en baisse de -0,4 pt sur un trimestre en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4%). En France métropolitaine, la baisse est de -0,6 pt (7%).

L'évolution ce trimestre est en trompe-l'œil en raison du confinement et de la difficulté pour les personnes sans aucun emploi de faire une recherche active d'emploi, selon la définition du chômeur retenue (cf. encadré).

L'évolution du taux de chômage est à la baisse dans tous les départements : -0,1 point dans le Cantal (4,4%), -0,2 point dans l'Ain (5,6%) et la Haute-Savoie (5,8%); -0,3 point dans la Haute-Loire (5,8%) et la Savoie (5,8%); -0,4 point dans l'Isère (6%); -0,5 point dans l'Allier (7,9%), l'Ardèche (8%) et le Rhône (6,5%); -0,6 point dans la Loire (7,2%) et dans le Puy-de-Dôme (6,2%) et -0,7 point dans la Drôme (7,8%).

Sur un an, le taux de chômage régional diminue de 0,9 point, légèrement moins favorable qu'au niveau national (-1,2 point). La baisse est identique à celle du niveau régional dans le département de l'Isère. Elle est inférieure à celle du niveau régional pour les départements de la Haute-Savoie (-0,4 point), de l'Ain et du Cantal (-0,5 point), de la Savoie (-0,6 point) et de la Haute-Loire (-0,8 point). Dans les autres départements, la baisse est supérieure au niveau régional : -1,0 point pour la Loire, le Puy-de-Dôme et le Rhône; -1,1 point pour l'Allier et l'Ardèche et -1,4 point pour la Drôme.

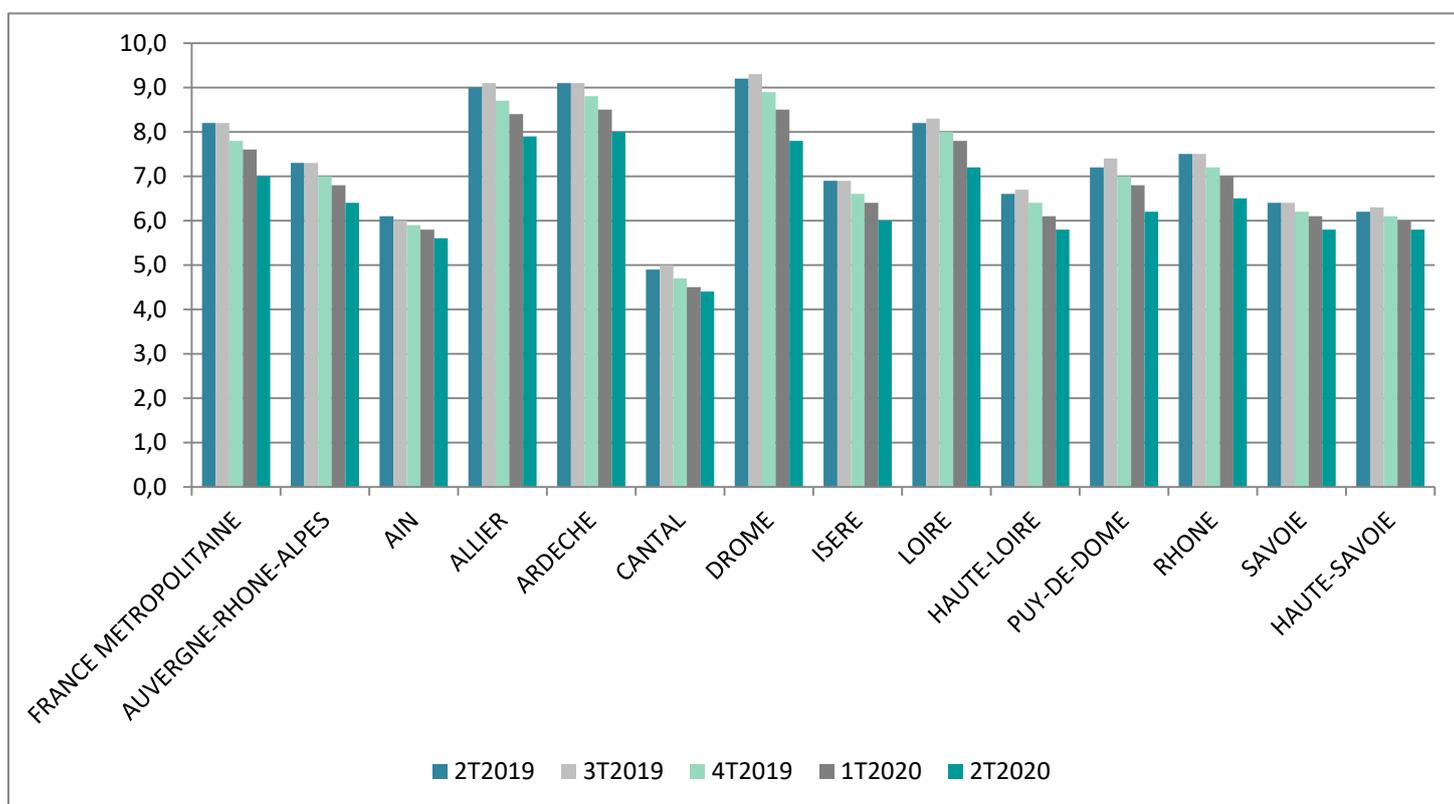
Par rapport au 2ème trimestre 2008 – précédant les effets de la crise en France -, l'accroissement du taux de chômage régional (+0,3 point) est supérieur à celui de la moyenne nationale (stable); la hausse du taux de chômage demeure importante dans la plupart des départements, oscillant entre +0,1 point (Isère) et +1,0 point (Ain et Haute-Savoie). Quatre départements sont en baisse : la Drôme et la Haute-Loire (-0,1 point), le Puy-de-Dôme (-0,3point) et le Cantal (-0,6 point) et se retrouve à un niveau plus faible que celui précédant la crise.

La région passe au **2ème rang** des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine (6,4%) à égalité avec la Bourgogne-Franche-Comté, mais derrière les régions Bretagne et Ile-de-France (6,3% pour les deux régions). C'est toujours dans les Hauts-de-France que le taux de chômage est le plus élevé (8,6%).

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source: Insee)



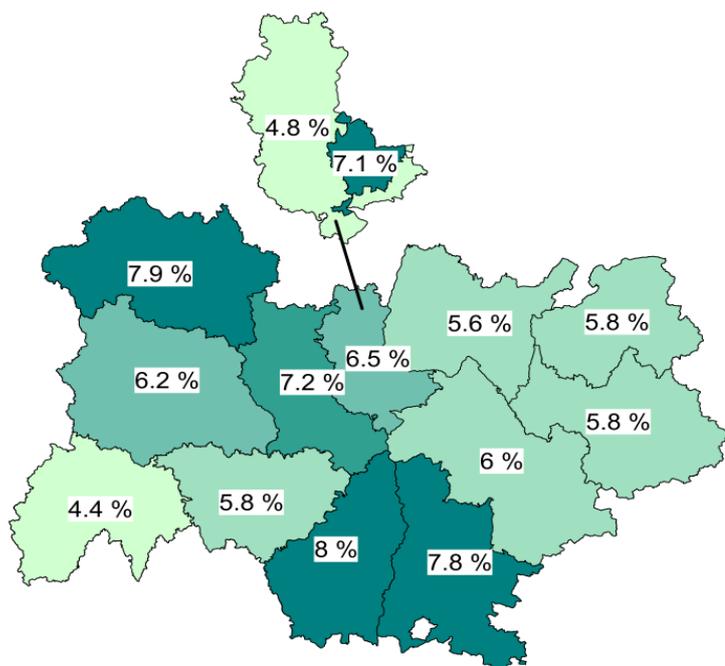
Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2T2008	2T2019	1T2020	2T2020	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2T2020/2T2008 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,0	8,2	7,6	7,0	-0,6	-1,2	0,0
AUVERGNE-RHONE-ALPES	6,1	7,3	6,8	6,4	-0,4	-0,9	0,3
AIN	4,6	6,1	5,8	5,6	-0,2	-0,5	1,0
ALLIER	7,2	9,0	8,4	7,9	-0,5	-1,1	0,7
ARDECHE	7,7	9,1	8,5	8,0	-0,5	-1,1	0,3
CANTAL	5,0	4,9	4,5	4,4	-0,1	-0,5	-0,6
DROME	7,9	9,2	8,5	7,8	-0,7	-1,4	-0,1
ISERE	5,9	6,9	6,4	6,0	-0,4	-0,9	0,1
LOIRE	6,9	8,2	7,8	7,2	-0,6	-1,0	0,3
HAUTE-LOIRE	5,9	6,6	6,1	5,8	-0,3	-0,8	-0,1
PUY-DE-DOME	6,5	7,2	6,8	6,2	-0,6	-1,0	-0,3
RHONE	6,2	7,5	7,0	6,5	-0,5	-1,0	0,3
SAVOIE	5,5	6,4	6,1	5,8	-0,3	-0,6	0,3
HAUTE-SAVOIE	4,8	6,2	6,3	5,8	-0,5	-0,4	1,0

ANNEXE TAUX DE CHOMAGE TRIMESTRIEL METROPOLE DE LYON ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE

2ème TRIMESTRE 2020

Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4 %

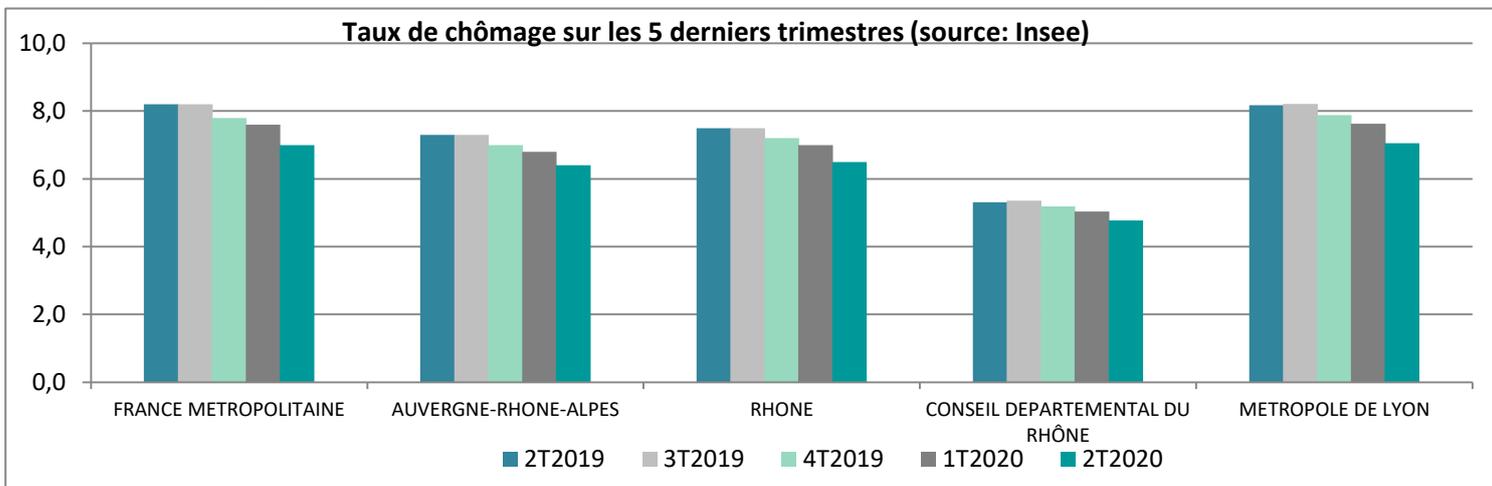


Le taux de chômage du 2ème trimestre 2020 est plus élevé dans la Métropole de Lyon (7,1%) que dans le territoire du Conseil départemental du Rhône (4,8%) et qu'en moyenne départementale (6,5%). Pour mémoire le taux régional est de 6,4 %.

Le taux trimestriel baisse de 0,5 point dans la Métropole de Lyon et de 0,2 point dans le territoire du Conseil départemental du Rhône. Il baisse de 0,5 point dans le Rhône et de 0,4 point en Auvergne-Rhône-Alpes .

Sur un an, le taux de chômage de la Métropole de Lyon évolue à la baisse (-1,1 point), plus fortement que dans le territoire du Conseil départemental du Rhône (-0,5 point). Le département du Rhône comprenant les deux zonages baisse également (-1 point).

Source: INSEE - Taux de chômage localisé



Libellé	2T2019	1T2020	2T2020	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	8,2	7,6	7,0	-0,6	-1,2
AUVERGNE-RHONE-ALPES	7,3	6,8	6,4	-0,4	-0,9
RHONE	7,5	7,0	6,5	-0,5	-1,0
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE	5,3	5,0	4,8	-0,2	-0,5
METROPOLE DE LYON	8,2	7,6	7,1	-0,5	-1,1

Source : Insee, taux en %, CVS, évolution en points